

REGLEMENT du Marathon de Pau

DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2004 DEPART 9H00



CONCURRENTS :

Toutes les personnes licenciées ou non à condition d'être né en ou avant 1984.

INSCRIPTIONS :

Exclusivement par écrit, obligatoirement accompagnées :

- de la copie de la licence à jour pour les licencié(e)s,
- d'un certificat médical de moins d'un an, (ou copie), pour les non licencié(e)s,
- du chèque d'engagement (25 €uros), libellés à l'ordre de :
« Comité d'Organisation du Marathon de Pau ».

Date limite d'inscription : Samedi 13 Novembre 2004.

Pas d'inscription le jour de l'épreuve.

A adresser à : Comité d'Organisation du Marathon de Pau, Résidence Aubisque, 2 Rue Léonard Constant 64000 PAU, ou à rapporter à Intersport Pau, route de Tarbes (face à Auchan).

Possibilité d'inscription en ligne : www.sport-up.fr

DOSSARDS :

Retrait des dossards au magasin Intersport à PAU, route de Tarbes (face à Auchan) du : jeudi 18 Novembre au samedi 20 Novembre.

Le jour de l'épreuve au Stade André Lavie (lieu d'arrivée) de 7h00 à 7h45.

Il devra être porté sponsor visible.

CADEAUX GRILLE DE PRIX :

Polo technique ASICS (valeur d'environ 45€) et médaille à tous les arrivants.

Poche surprise offerte à tous les participants lors du retrait du dossard.

500 €uros, 400 €uros, 300 €uros, 200 €uros, et 100 €uros aux 5 premiers du classement scratch Hommes et femmes.

Coupes et bons d'achat aux 3 premiers de chaque catégorie (Senior, V1, V2, V3 hommes et femmes). Pas de cumul des gains.

Récompense à la première équipe Club Hommes et femmes, (3 coureurs licenciés au même club).

Nombreux lots et bons d'achat.

La remise des prix se fera au Stade André Lavie (lieu d'arrivée) aux environs de 16h00.

Présence du coureur indispensable pour recevoir son gain ou lot.

RESPONSABILITE CIVILE :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Compagnie d'Assurance M M A.

RAVITAILLEMENTS EPONGEAGES :

Tous les 5 km : eau, fruits secs, oranges, bananes, sucre.
Postes d'épongeage entre chaque ravitaillements.

PARCOURS :

Tous les kilomètres du circuit seront matérialisés par des panneaux « INTERSPORT ».

SERVICE MEDICAL :

Médecins, ambulances, Protection Civile.

Les médecins auront la possibilité de retirer un concurrent de l'épreuve s'ils le jugent nécessaire, pour cause de sauvegarde de santé.

ARRIVEE :

Système de chronométrage (puces) qui permettra aux concurrents d'avoir leur temps à l'arrivée.

Temps imparti pour terminer l'épreuve : 6h00, passage au 21 km : barrière fixée à 2h30.

VESTIAIRES ET SANITAIRES :

A l'arrivée au Stade André Lavie, douche, vestiaires,

Au Stade André Lavie vestiaires et possibilité de laisser les affaires pour l'arrivée.

L'organisateur prévoit au Stade André Lavie (lieu d'arrivée), des cars pour acheminer les concurrents au départ au Palais Beaumont.

Départ de la dernière navette à 7h45.

Au départ au Palais Beaumont, navettes pour rapatrier vos affaires à l'arrivée,

DROIT D'IMAGE :

Chaque coureur autorise expressément les organisateurs du Marathon de Pau, ainsi que leur ayants droits tels que les partenaires ou les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au Marathon de Pau, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en

vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

CNIL :

Conformément à la loi Informatique et liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénoms, adresse et si possible votre numéro de dossard.